

La durabilité dans le domaine de l'audiovisuel en Europe

Cartographie de la situation actuelle

Auteurs Noemi Buzzi (Master Filmwissenschaft UZH)
Via Rovedo 2
6600 Locarno

Client Ticino Film Commission
PalaCinema
Via F. Rusca 1
6601 Locarno

Date Janvier 2023

Grâce au soutien de



1. Introduction	4
2. La durabilité dans le domaine audiovisuel : analyse du contexte historique et théorique	7
3. La durabilité dans le domaine audiovisuel en Europe : analyse des politiques et pratiques actuelles	9
4. Quelques exemples concrets de durabilité dans le domaine audiovisuel par pays	13
5. Conclusion	18
6. Bibliographie et Sitographie	21

1. Introduction

Des questions telles que la durabilité environnementale et la transition énergétique sont à l'ordre du jour depuis quelques années. Il ne s'agit plus de sujets confinés aux revues scientifiques ou à quelques colonnes de journaux, mais de questions qui concernent la majorité de la population suisse et en particulier la jeune génération (Baromètre des préoccupations, Credit Suisse 2022).

Les médias et le secteur audiovisuel sont des outils essentiels pour faire face à la crise climatique, étant donné leur énorme influence socioculturelle et leurs ressources économiques. Les contenus diffusés au cinéma, à la télévision et plus généralement sur le web ont la capacité de toucher des millions de personnes chaque jour. En Suisse, la population regarde en moyenne plus de deux heures de télévision par jour (Office fédéral de la statistique, 2022).

Aux côtés du secteur des médias, l'industrie audiovisuelle peut également sensibiliser l'opinion publique en accordant une attention et une visibilité à la question du dérèglement climatique. Il s'agit de créer du contenu, d'informer et de présenter des solutions qui peuvent contribuer à la vision d'un avenir plus durable. Outre son rôle dans la sensibilisation de la société, l'ensemble du secteur peut également contribuer concrètement à la lutte contre la crise climatique en minimisant son impact environnemental.

Pourtant, combien de fois cette question est-elle envisagée dans l'industrie audiovisuelle ? Quel est l'impact du tournage d'un film ou d'une série télévisée sur l'environnement ? Les productions audiovisuelles prennent plusieurs semaines à plusieurs mois, tandis que la technologie utilisée ainsi que les décors et les costumes nécessitent de nombreuses ressources. La logistique doit organiser le déplacement des gens et des matériaux nécessaires et disposer des déchets produits. Le site de tournage doit également être chauffé ou refroidi selon les besoins, ce qui nécessite de l'énergie, ainsi que de l'électricité pour l'éclairage et d'autres équipements. Les productions audiovisuelles à gros budget peuvent employer dizaines, voire des centaines de gens pendant plusieurs mois, des salariés qui ont besoin de repas et de boissons.

Selon Melanie Dicks, productrice et consultante verte au sein de la société londonienne *Greenshot*, un film à succès, c'est-à-dire une production à fort impact et à grande popularité, émet en moyenne entre 2 500 et 3 500 tonnes de gaz à effet de serre (zit. in Özdemirci 2016, 3). Alors que selon la fondation britannique pour la durabilité de l'audiovisuel *albert* en 2019 un programme télévisé britannique était responsable d'une moyenne de 9,2 tn CO₂ par heure de diffusion (cf. *albert*, rapport annuel 2021). Pour mieux comprendre l'énormité de ces chiffres, il est utile de faire une comparaison avec l'impact environnemental d'une seule personne. Si l'on prend l'exemple d'une personne résidant en Suisse, elle a contribué en 2019 à une moyenne d'environ 13 tonnes de CO₂e par an (Office fédéral de la statistique 2022, o.S).

La structure de l'industrie audiovisuelle est fortement contrainte, d'une part, par des rythmes de production et de distribution particulièrement serrés et, d'autre part, par un budget limité à ce qui est strictement nécessaire à l'œuvre individuelle. Il n'est donc pas surprenant que l'impact environnemental et la durabilité soient souvent considérés par une grande partie de ce secteur comme des extravagances irréalistes et coûteuses.

D'autres encore y voient quelque chose d'intéressant qui pourrait peut-être être appliqué à l'avenir, dans un contexte plus favorable et idéal, mais qui n'est fondamentalement pas considéré comme nécessaire au fonctionnement de l'industrie aujourd'hui. Par conséquent, bien que la production durable soit une pratique

courante depuis plusieurs années dans de nombreux pays, elle n'est pas appliquée de manière systématique et complète par l'ensemble du secteur.

Le domaine culturel se définit également en partie par un marché composé principalement de personnes exerçant en tant que travailleuse·x indépendants et par une certaine précarité de l'emploi : deux tiers des contrats sont de courte durée. Les chocs systémiques tels que l'augmentation des coûts de l'énergie, les catastrophes naturelles exacerbées par la crise climatique ou l'apparition d'une pandémie mondiale peuvent donc constituer une réelle menace pour ces emplois à court terme (vgl. The Shift Project 2021, 7).

La situation financière dans le domaine audiovisuel est également instable et l'ensemble du secteur doit continuellement lutter pour sa survie. **Dans ce contexte, être plus durable est considéré comme une question de luxe.**

Face à la situation précaire actuelle¹ et aux nombreux défis à venir, **l'industrie audiovisuelle a maintenant l'occasion de développer et de découvrir de nouveaux moyens de réinitialiser son approche, grâce à des solutions prospectives à moyen et long terme.** Il est incontestable que les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer et, bien que la fenêtre de temps pour agir se ferme inexorablement, il est encore temps de prévoir des perturbations catastrophiques et d'éviter le pire.

Un regard sur le passé montre qu'au fil du temps, le secteur a fait preuve d'une grande flexibilité, s'adaptant au fil des décennies à de nombreux changements technologiques, économiques et culturels. Il convient donc de mettre en lumière ses pratiques durables, notamment au niveau européen, en soulignant les défis et les opportunités.

L'objectif de cette étude est d'examiner et de présenter ce qui est déjà pratiqué par l'industrie audiovisuelle en Europe dans le domaine de la durabilité environnementale. Ceci afin de pouvoir développer à l'avenir un système cohérent et partagé pour établir des normes et des exigences spécifiques pour promouvoir la production audiovisuelle durable en Suisse² également .

La nature de cette recherche, c'est-à-dire une pré-étude réalisée dans l'intention d'initier des projets et une recherche structurée sur le sujet, ainsi que les obstacles liés à la langue³ sont à prendre en compte au cours de la lecture. On ne peut prétendre ici à l'exhaustivité, car dans plusieurs pays, des travaux sont menés sur le sujet avec des projets qui sont peut-être en cours, de sorte que les résultats n'ont pas encore été publiés et rendus publics.

L'objectif de ce document est d'analyser et de comparer les différentes lignes directrices et bonnes pratiques en matière de durabilité environnementale au sein de l'industrie audiovisuelle en Europe. Elle n'examinera pas comment ces recommandations sont mises en œuvre dans la pratique et si elles sont fructueuses ou non.

Le but de cette pré-étude est de lancer une discussion qui, jusqu'à maintenant, a été trop peu présente dans le discours public : bien que l'on parle beaucoup de durabilité, dans la pratique, les gens continuent à vivre et à économiser comme si une croissance infinie sur une planète aux ressources finies était encore matériellement possible, même dans la sphère de l'audiovisuel.

Alors que l'idée initiale de cette recherche était d'examiner l'ensemble de la chaîne de valeur des œuvres audiovisuelles⁴ du point de vue de la durabilité environnementale, il a été constaté que la recherche en Europe s'est actuellement concentrée principalement sur la production et, dans une faible mesure, sur d'autres activités, telles que la distribution et l'exploitation des œuvres audiovisuelles par le biais de festivals, de cinémas et de plateformes de streaming.

¹ Dans le contexte actuel, après deux ans et demi de pandémie, le déclenchement de la guerre en Ukraine et une situation de crise généralisée, la hausse des prix de l'énergie a provoqué une augmentation significative de l'inflation et du coût de la vie, ainsi que des difficultés d'approvisionnement et des pénuries de matières premières à l'échelle mondiale, ce qui montre à quel point les perturbations systémiques continuent d'avoir un fort impact sur le secteur audiovisuel également.

² Actuellement, en Suisse, des discussions et des plans sont en cours de la part de plusieurs groupes de travail du secteur, mais aucune mise en œuvre concrète n'a encore été réalisée, car il s'agit toujours de plans en devenir.

³ Certaines informations sur les mesures mises en place pour promouvoir la durabilité environnementale dans le secteur audiovisuel ne sont pas disponibles en traduction anglaise ou dans d'autres langues plus couramment utilisées au niveau européen (par exemple l'allemand, le français, l'italien, etc.).

⁴ Il faut donc tenir compte de la préproduction, de la production, de la postproduction et enfin de la distribution et des différents canaux d'exploitation (festivals, cinémas, streaming, DVD, etc.).

L'inaction a également des conséquences économiques négatives pour le secteur audiovisuel, car chaque industrie est responsable de l'impact environnemental de sa propre façon de faire des affaires. Si les répercussions économiques du dérèglement climatique sont exclues des critères de référence, le résultat risque d'être une prise de décision inadéquate, où la gestion des risques et les efforts sont dangereusement insuffisants pour faire face à la situation actuelle. Plusieurs études scientifiques montrent que les coûts sociaux et économiques de la crise climatique et de la perte des services écosystémiques⁵ dépassent largement les coûts des mesures d'atténuation et de protection.

⁵ C'est-à-dire les avantages que les êtres humains bénéficient de leur environnement, tels que la production de nourriture, d'eau potable et de ressources matérielles.

2. La durabilité dans le domaine audiovisuel : analyse du contexte historique et théorique

L'industrie audiovisuelle inspire, influence et entretient des millions de personnes dans le monde, mais elle a un impact environnemental considérable : chaque œuvre réalisée produit des milliers de tonnes de gaz à effet de serre. C'est un impact qui ne peut plus être ignoré en toute conscience.

Si le secteur culturel peut transformer notre imaginaire collectif, il peut aussi contribuer de manière tangible à la transition écologique. S'engager dès maintenant à relever ce défi signifie avoir le temps de procéder à des changements systémiques sur plusieurs années et profiter d'un temps de retour sur investissement suffisant.

La majeure partie du secteur culturel repose, comme l'ensemble de notre société, sur un modèle économique dépendant des combustibles fossiles⁶ et de l'exploitation illimitée des ressources. Il est donc normal que tout secteur économique prenne des décisions fondées sur les règles du marché et non sur les limites de notre planète.

On a souvent tendance à oublier que le secteur audiovisuel, comme tout processus industriel, nécessite l'utilisation d'énergie, de matières premières et de moyens de transport. Une approche qui s'intéresse à la durabilité doit donc prendre en compte la manière dont les œuvres audiovisuelles sont produites en utilisant les ressources naturelles et humaines. Pour s'engager sur la voie d'une culture plus résiliente et durable, il sera nécessaire d'abandonner certaines des pratiques les plus énergivores et de renoncer à des opportunités technologiques gourmandes en énergie et en matières premières.

Le secteur se contente de célébrer de petites réussites telles que l'abandon de la vaisselle jetable et l'impression recto-verso. En général, une approche plutôt passive, c'est-à-dire consistant à ne pas créer de nouveaux dommages, prévaut sur une approche proactive qui met fin aux conséquences négatives et pousse vers un impact positif et régénérateur sur l'environnement.

Les mesures de durabilité environnementale se concentrent sur des solutions faciles à mettre en œuvre, mais elles ont des conséquences ponctuelles et peinent à se répandre à grande échelle. L'engagement général en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique est inégal et semble dépendre des préférences individuelles, plutôt que d'un engagement partagé à l'échelle mondiale. Cela s'explique en partie par le fait que la crise climatique est encore perçue comme quelque chose d'abstrait et de plutôt distant. **L'urgence d'agir ne semble pas assez tangible pour le secteur audiovisuel, qui n'a pas encore subi le contrecoup des consommateurs**, comme le font par exemple les secteurs de la mode⁷ ou de l'agroalimentaire.

Dans le secteur audiovisuel européen couvert par cette pré-étude, la principale préoccupation en matière de durabilité est la crise climatique. La plupart des domaines d'intervention sont très semblables les uns aux autres, car les différentes œuvres audiovisuelles ont des besoins similaires. Ce qui diffère, c'est la quantité de détails fournis par les rapports et comptes internes de l'industrie.

Les cas d'étude discutés dans les chapitres suivants se concentrent sur un aspect très spécifique de la durabilité, et il est donc important d'examiner ce que la recherche académique entend par ce terme et la définition que j'utiliserai tout au long de ce document.

Comme le fait remarquer la chercheuse en médias Rita Kovács (2022, 26-27), la question de la durabilité dans le domaine audiovisuel est un sujet relativement nouveau dans le discours universitaire. La disponibilité d'études scientifiques actuelles sur ce sujet est également rare, bien que l'attention semble croître.

⁶ Selon le site web de statistiques Our World in Data, le mix énergétique mondial est principalement composé de combustibles fossiles à hauteur de 84 %, avec 4 % pour l'énergie nucléaire et seulement 12 % pour les énergies renouvelables. vgl. URL: <https://ourworldindata.org/energy-mix> (Consulté le 15.11.22).

⁷ Le concept a été présenté au grand public avec la publication en 1987 du rapport Brundtland, intitulé "Notre avenir à tous" (vgl. Kovács 2022, 26-27).

Bien qu'il n'existe actuellement aucune définition universellement admise, la signification la plus largement acceptée de la durabilité est celle d'un développement de l'économie et de la société qui garantit la satisfaction des besoins de la génération actuelle, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

À ce jour, la conception la plus répandue de la durabilité repose sur un modèle à trois piliers dans lequel les aspects économiques, sociaux et environnementaux se croisent (vgl. Kovács 2022, 28). Dans le cadre de ce travail, je me suis concentré exclusivement sur la durabilité environnementale de l'industrie audiovisuelle et, sauf indication contraire, c'est ce que j'entends par le terme 'durabilité'.

Actuellement, il y a relativement peu d'études universitaires qui se concentrent sur l'aspect plus matériel et concret, tel que l'aspect économique et la production des œuvres audiovisuelles. D'où la décision d'intégrer à cet ouvrage des documents internes, rédigés par des organisations actives sur le terrain. Le contenu et le message transmis sont contrôlés par l'organisation elle-même. Étant entièrement accessible au grand public, ce matériel doit être compris comme une publication à des fins de relations publiques.

En Europe, le secteur audiovisuel ne pouvait pas exister selon une pure logique de marché, en raison des investissements élevés requis et de l'audience limitée⁸. C'est pourquoi **le secteur est activement soutenu par l'État, qui encourage concrètement le développement des œuvres audiovisuelles**. Ils sont considérés comme un bien culturel qui peut faire référence à différentes sociétés et langues, tout en formant des identités et en projetant des valeurs, tombant ainsi sous le coup de la politique culturelle. Cela signifie que **l'absence de priorité politique en faveur de la durabilité que l'on constate actuellement dans plusieurs pays, se traduit directement par un manque de mesures visant à mettre en œuvre des dispositions permettant de réduire l'impact environnemental** des différents secteurs économiques.

Le mode de financement actuel de l'industrie audiovisuelle limite fortement la mise en œuvre de pratiques plus durables : les budgets serrés et les contraintes de temps font que les gens préfèrent agir selon des routines qui ne laissent pas de place à la réflexion sur la manière de produire d'une manière différente, peut-être avec un impact réduit en termes d'émissions.

On pourrait faire valoir, d'une part, qu'une œuvre vaut ses émissions si elle contribue à sensibiliser le public à l'urgence de la lutte contre le dérèglement de la planète et, d'autre part, que travailler avec une plus grande conscience environnementale et avec l'intention de réduire son impact nécessite à la fois une prise de conscience, une formation et une planification. Par conséquent, cela signifie être prêt à investir du temps et de l'argent pour former des personnes sur le terrain, pour rechercher et planifier des solutions durables dès la conception d'un projet.

Le secteur audiovisuel fonctionne également sur la base du profit, ce qui implique que **le mode de pression le plus efficace est celui des mécanismes de financement, qui doivent enfin prendre en compte des domaines tels que la durabilité** (vgl. Chiarini & Khedachi 2019, 36).

⁸ En raison de la fragmentation linguistique et culturelle, il n'existe pas de secteur audiovisuel 'européen' unique ni d'œuvres pouvant être classées comme 'européennes'.

3. La durabilité dans le domaine audiovisuel en Europe : analyse des politiques et pratiques actuelles

En 2019, l'Union européenne a lancé un ensemble d'initiatives politiques appelé le *Green Deal* dans le but d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 et, à moyen terme, de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % par rapport aux années 1990.

Cela signifie que tous les secteurs économiques devront réduire leur impact sur l'environnement de manière contraignante, dans les plus brefs délais. Il s'agit de changements systémiques d'une ampleur considérable qui doivent être planifiés longtemps à l'avance pour garantir leur efficacité. **Il est probable que des engagements juridiquement contraignants seront introduits à l'avenir pour que chaque secteur industriel réduise une grande partie de ses émissions de gaz à effet de serre.**

Le secteur audiovisuel ne sera pas à l'abri de ces choix politiques. À l'heure actuelle, cependant, la durabilité environnementale n'est pas intégrée de manière uniforme dans l'industrie, la durabilité économique et culturelle ayant traditionnellement la priorité. Si de timides signes de changement peuvent être observés, **les pratiques mises en œuvre dépendent d'actions volontaires et des normes et réglementations claires ne sont pas utilisées.** Les différentes institutions actives dans le domaine hésitent à mettre en œuvre des changements trop radicaux ou à pénaliser ceux qui ne sont pas encore en mesure d'atteindre les objectifs de durabilité environnementale, de peur de s'aliéner les personnes travaillant dans le secteur et de faire fuir d'éventuels investissements.

La mise en œuvre de pratiques liées à la durabilité environnementale au sein de l'industrie audiovisuelle sera analysée dans ce chapitre, d'abord en mettant en évidence, à un niveau général, ce qui se passe actuellement au niveau européen, puis en discutant de ce qui est mis en place par différents acteurs du secteur pour promouvoir une industrie audiovisuelle plus durable.

Il existe différentes normes spécifiques au secteur audiovisuel, ainsi que des recommandations et des lignes directrices élaborées par différentes institutions, et des règles et règlements dictés par la sphère politique, qui influencent la manière dont la durabilité est traitée au niveau européen par différents pays. Certaines institutions ne prennent aucune mesure ou se contentent de recommander une production audiovisuelle durable, d'autres exigent le respect de certaines mesures et normes comme condition préalable à l'accès au financement.

La coordination internationale ou interrégionale est largement sporadique, à la fois parce que de nombreuses institutions impliquées sont en concurrence les unes avec les autres pour devenir un centre d'excellence, et en raison des spécificités culturelles, politiques et économiques qui font que chaque territoire a certains problèmes à résoudre. L'une des principales préoccupations est que les exigences imposées sont considérées comme injustes pour tous les pays où le développement du secteur audiovisuel dans le domaine de la durabilité n'est pas encore suffisamment avancé.

Il convient également de souligner qu'il n'existe actuellement pas beaucoup de systèmes de vérification permettant d'évaluer scientifiquement et précisément l'efficacité de ces initiatives pour réduire l'impact des œuvres audiovisuelles. Cela signifie que les protocoles actuels reposent sur des bases et des hypothèses très différentes. Les institutions agissent donc à une échelle plutôt locale pour développer des politiques, des stratégies et des systèmes d'incitations et de règles (vgl. Gassmann & Gouttefarde 2021, 28).

Cela a donné lieu à diverses initiatives, en partie dues à la prise de con-

science que on était en retard sur ce qui se passait par exemple dans les pays voisins, ce qui a incité de nombreuses institutions à penser qu'elles devaient réinventer la roue. De nombreuses ressources ont donc été investies dans la création de directives et de lignes directrices à partir de zéro, sans impliquer et collaborer avec des établissements qui s'étaient déjà engagés dans cette voie. Malgré l'existence de diverses plateformes et réseaux⁹ permettant l'échange de connaissances, presque personne n'a choisi de consulter d'autres institutions à un stade précoce, décidant plutôt de partager un document fini et de commencer à le mettre en œuvre immédiatement (vgl. Chiarini & Khedachi 2019, 43-44).

Un échange constant d'expériences est donc essentiel, à la fois au niveau régional et national, mais aussi au niveau international, car disposer de normes partagées par l'ensemble de l'industrie audiovisuelle est le seul moyen de favoriser une transition rapide. Fournir un cadre clair et définitif (y compris un cadre juridique), par opposition à de simples recommandations, souvent volontaires, permet à toutes les parties d'agir avec raison. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de définir la durabilité comme un objectif primordial pour le secteur, de rendre explicites les objectifs à atteindre et les moyens à déployer pour s'engager sur cette voie.

En ce qui concerne plus concrètement les moyens que les institutions déploient pour promouvoir la durabilité, ils vont des petites aux grandes incitations¹⁰ qui peuvent être de nature matérielle et immatérielle. Comme il n'existe pas de norme commune, les critères utilisés pour définir la production audiovisuelle durable varient considérablement : certaines organisations ont créé un système de points¹¹, d'autres se contentent d'engagements volontaires où toute une série de mesures sont mises en œuvre à leur discrétion. Il existe également des divergences en ce qui concerne les objectifs à atteindre : alors que certains modèles se concentrent sur la réduction des émissions, d'autres vont plus loin et souhaitent promouvoir la durabilité comme référence de base pour le fonctionnement de la production audiovisuelle.

En ce qui concerne les incitations matérielles, diverses organisations couvrent les coûts supplémentaires liés à la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir la durabilité ou offrent des subventions, des primes ou des réductions sur certains postes de dépenses. Les incitations immatérielles sont définies, par exemple, comme l'offre de conseils ciblés, d'ateliers et d'opportunités de formation pour sensibiliser le personnel, ainsi que la fourniture de certains certificats et labels. Il s'agit d'incitations visant à améliorer l'image d'un projet ou d'une entreprise donnée sans apporter (dans un premier temps) de travail supplémentaire d'un point de vue financier. En raison de leur hétérogénéité, ces types d'incitations sont plus difficiles à classer ou à quantifier que les incitations matérielles concrètes (vgl. Weiss 2020, 51).

De nombreuses autorités exigent également l'utilisation d'un calculateur de CO₂ ou la mise en œuvre d'un plan comportant diverses mesures visant à rendre la production plus durable. Cependant, les exigences manquent souvent de sanctions, ne sont pas réalisables de manière satisfaisante ou sont documentées de manière trop vague, de sorte qu'elles ne peuvent être considérées comme des critères normalisés et contraignants (vgl. Weiss 2020, 41).

D'autres établissements ont déjà rendu obligatoires certains critères en matière de durabilité pour demander un financement ou pour obtenir un permis de tournage dans certaines régions.

En raison de l'importance croissante de la durabilité, plusieurs pays se sont employés à mettre en œuvre des initiatives "vertes" ou à créer des lignes directrices ou des rapports pour la production durable. En raison de la quantité d'infor-

⁹ Comme lors des festivals de cinéma, où sont présentés les travaux réalisés pendant l'année en cours. Les personnes actives dans le domaine ont ainsi le temps de se rencontrer et d'échanger des informations. Il existe de nombreux festivals où, ces dernières années, il y a eu plus ou moins régulièrement au moins une discussion sur le thème de la durabilité dans le secteur audiovisuel.

¹⁰ Dans certains cas particuliers, il existe une obligation de respecter certaines normes et actions. Je les aborderai plus en détail dans le chapitre suivant.

¹¹ Dans ce système, il existe un vaste catalogue d'actions et de mesures qu'une production peut volontairement mettre en œuvre pour produire de manière durable. Chaque production individuelle peut donc décider de ce qu'elle met en œuvre et sera donc récompensée (ou dans certains cas sanctionnée si elle n'atteint pas le minimum requis) en fonction du score obtenu.

mations disponibles, le contenu de ces études est intégré dans ce document sous forme d'exemples et d'études de cas particuliers, en renonçant à une description plus détaillée et précise afin de ne pas dépasser le cadre de cette recherche.

De nombreuses personnes, confrontées aux changements nécessaires pour réduire l'impact environnemental de l'industrie, se sentent dépassées par la quantité de situations complexes à affronter, principalement en raison d'un manque de conseils pratiques et de méthodes concrètes pour aborder la situation de front. **Si l'on exerce une pression sur les productions audiovisuelles sans les aider en construisant autour d'elles un échafaudage de services, d'installations et de personnel qualifié, un sentiment de frustration peut s'installer**, avec pour conséquence que de nombreuses personnes estiment que l'effort n'est pas à la hauteur du résultat final, et en restent au stade actuel.

Bien que l'on puisse être habitué à comptabiliser les dépenses d'une production donnée, le fait de devoir prendre en compte d'autres données, même celles qui ont de vastes implications comme celles qui permettent de calculer l'impact environnemental, représente un défi supplémentaire. La quantification de cet ensemble de données et le temps qu'il faut pour les traiter correctement peuvent être particulièrement lourds, surtout lorsqu'il n'y a pas de motivation claire, ce qui se traduit par un exercice bureaucratique vide. Par conséquent, **de nombreuses pratiques liées à la durabilité sont encore perçues comme un processus, qui se contente de cocher une longue série de cases obligatoires.**

Cela crée un cercle vicieux : il y a un manque d'outils pour quantifier l'impact environnemental → pas de légitimité et de données à montrer → pas de transparence et de communication → pas de sensibilisation → pas d'intérêt → pas d'outils.

Il existe également un manque de transparence quant à la base sur laquelle les différents calculateurs de CO₂ ont été construits : il n'est pas expliqué quelles sources (scientifiques) sont utilisées pour effectuer les calculs ou quels facteurs influencent le résultat final, de sorte que l'impact réel d'une production audiovisuelle est très probablement sous-estimé (vgl. Helsing & Wu 2018, 9).

Le développement de formats standardisés de collecte de données pourrait contribuer à améliorer la comparabilité entre les différents calculateurs, notamment parce que **les résultats d'une production diffèrent considérablement selon l'outil utilisé pour calculer son impact.** En ce sens, il serait utile de disposer d'un processus unique au niveau européen, qui pourrait être utilisé par les coproductions ainsi que par celles qui sont tournées dans un seul pays (vgl. Helsing & Wu 2018, 12).

Depuis quelques années, on parle dans le secteur d'un calculateur de CO₂ à l'échelle européenne¹², c'est-à-dire d'un calculateur conçu spécifiquement pour être utilisé sur le continent comme un calculateur transnational (voir Jetter 2020, 55). Ce projet est actuellement encore en phase de développement, mais devrait être mis en service prochainement. Aucune autre information n'est disponible pour le moment.

L'expérience de plusieurs pays montre qu'il faut du temps à la fois pour adapter le niveau de connaissance de la société en matière de durabilité et pour disposer d'une infrastructure adéquate pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Même si la demande de services écologiques augmente lentement, les fournisseurs ne peuvent pas acheter du jour au lendemain toute une flotte de voitures et de camions électriques, par exemple. Souvent, la technologie n'est pas encore suffisamment développée pour répondre aux besoins du secteur : de nombreux équipements spécifiques à l'industrie audiovisuelle nécessitent un développement plus poussé et des fonds d'investissement pour pour-

¹² European Environmental Calculator (acronyme Eureka) est un projet soutenu par Green Screen, une initiative quinquennale de l'Union européenne (2017 à 2021) visant à stimuler la décarbonisation du secteur audiovisuel sur le continent (vgl. Weiss 2020, 34).

suivre la recherche (vgl. Gassman & Gouttefarde 2021, 9).

Par exemple, en ce qui concerne les transports, les distances à parcourir sont supérieures à ce que les véhicules électriques actuels peuvent couvrir en une seule charge. S'arrêter à une station de recharge en cours de route peut être trop prohibitif en termes de temps requis. (vgl. Twist, Bowser & MacLennan 2020, 50).

La production d'une œuvre audiovisuelle de manière durable requiert également des connaissances et des compétences dans plusieurs domaines, qui devraient être enseignées dans le cadre de programmes spécifiques au sein des cours des universités, des instituts professionnels supérieurs et des écoles d'art. La disponibilité de personnes formées au domaine du conseil en environnement prend également du temps : bien qu'il existe plusieurs offres dans ce champ, pour être vraiment efficace en tant que consultant·e·x vert·e·x, il est nécessaire d'acquérir une large base de connaissances et de rassembler une quantité importante d'expérience pratique.

4. Quelques exemples concrets de durabilité dans le domaine audiovisuel par pays

Si l'on regarde les initiatives et les projets mis en place dans le secteur audiovisuel en matière de durabilité, on peut dire que les années 2010 sont l'époque à partir de laquelle divers projets sont développés en Europe. Le début de l'année 2020 semble être une période où le sujet semble revenir à l'ordre du jour, notamment en raison de la pandémie de Covid-19 et de l'impact qu'elle a encore sur le secteur.

La pandémie a contraint le secteur à réinitialiser et à réviser son approche : le confinement dû au blocus de presque tous les secteurs non essentiels a obligé l'ensemble de l'industrie audiovisuelle à réévaluer les pratiques existantes et à trouver de nouvelles solutions créatives aux nouveaux défis dans un délai très court. Il s'agit d'une situation particulière dans laquelle les opportunités sont inhérentes, mais aussi les défis car elle nécessite de repenser la méthodologie de travail. Cela signifie que l'industrie s'est trouvée à un moment précis à faire le point sur ses activités, puis a réfléchi à un éventuel relancement futur qui pourrait être plus durable.

Les informations données ici ont été obtenues à partir du quatrième rapport Cine-Regio¹³ (2020 voir bibliographie), des sites web des institutions des pays ou régions considérés et des lignes directrices et rapports publiés par celles-ci.

ALLEMAGNE

Le premier organisme régional à s'être penché sur la question de la durabilité a été l'institution d'aide à la production cinématographique MOIN¹⁴, qui a publié en 2011 un guide de bonnes pratiques et créé en 2012 le label *Grüne Drehpass* comme incitation morale (vgl. Kovács 2022, 63).

En 2020, la certification a été mise à jour, prenant en compte l'ensemble de la chaîne de valeur audiovisuelle. Aujourd'hui, le respect de critères précis de durabilité est obligatoire pour le financement par MOIN à Hambourg (vgl. Musaoglu-Kilic et al. 2022, 58).

La *Medien-und Filmgesellschaft Baden-Württemberg* (MFG¹⁵) est une autre agence régionale de financement et de soutien de l'audiovisuel en Allemagne qui est très engagée dans la durabilité. En 2017, elle a fondé le groupe de travail *Green Shooting*, au sein duquel une large alliance de représentants de l'industrie audiovisuelle allemande a décidé de produire une grande partie de son contenu de manière durable.

Le groupe collabore avec le commissaire à la culture et aux médias¹⁶, démontrant ainsi que l'industrie et la politique sont en contact étroit en ce qui concerne la création de normes écologiques reconnues au niveau national. (vgl. Kovács 2022, 4).

En 2020, ce groupe de travail a élaboré pour la première fois un label *Green Motion* contenant des normes minimales uniformes pour une production durable et s'est engagé à les respecter. Celles-ci sont divisées en mesures obligatoires, telles que l'emploi d'une personne dans le rôle de consultant·e·x vert·e·x, et en mesures facultatives, telles que diverses mesures visant à mettre en œuvre l'économie circulaire dans la gestion des ressources. Ces exigences s'appliquent à quinze domaines différents à toutes les étapes de la production, qu'il s'agisse de produits audiovisuels de fiction ou de documentaires. (vgl. MFG Baden-Württemberg 2022, o.S.).

La MFG s'est fixé pour objectif d'ajuster régulièrement ces normes pour tenir compte de l'expérience acquise au fil du temps, des nouveaux développements techniques et des méthodes de production durables. L'objectif est d'augmenter progressivement le seuil minimal requis. La prochaine adaptation est prévue pour janvier 2023 (vgl. MFG Baden-Württemberg 2022, o.S.).

¹³ Cine-Regio est un réseau européen qui existe depuis 2005 et regroupe 50 organismes régionaux pour la promotion du secteur audiovisuel dans 14 pays. Les principales activités de l'association sont l'échange de connaissances, la politique culturelle liée au secteur audiovisuel et les coproductions. (vgl. Weiss 2020, 15).

¹⁴ MOIN Filmförderung (anciennement FFHSH) est une institution de promotion de la production audiovisuelle gérée par la ville de Hambourg et la région du Schleswig-Holstein. Les critères de financement comprennent les qualités intrinsèques du projet (contenu qualitatif ou innovant) ainsi qu'un lien avec la ville de Hambourg ou la région du Schleswig-Holstein en tant que lieu de tournage et l'utilisation de la main-d'œuvre et des entreprises locales. En 2021, elle a changé de nom et intégré son mandat dans le nouveau nom avec le slogan 'Moving Images North' (MOIN). vgl. URL: <https://www.moin-filmfoerderung.de/de/news/2021/20210615-kinokampagne-moinkino.php> (Consulté le 07.11.22).

¹⁵ La MFG est une institution de promotion de la production audiovisuelle gérée par la région de Baden-Württemberg et le radiodiffuseur public régional Südwestrundfunk (SWR). vgl. URL: <https://www.mfg.de/ueber-die-mfg/> (Consulté le 21.11.22).

¹⁶ En allemand Beauftragte der Bundesregierung für Kultur und Medien (BKM) est la personne responsable de la mise en œuvre de la politique culturelle et médiatique de l'Allemagne en tant que ministre d'État, sous l'autorité du chancelier fédéral. Il regroupe les activités de politique culturelle et de politique des médias du gouvernement fédéral, bien que la promotion de la culture allemande soit avant tout la tâche des régions (Länder). vgl. URL: <https://www.bundesregierung.de/breg-de/bundesregierung/bundeskantleramt/staatsministerin-fuer-kultur-und-medien/staatsministerin-und-ihr-amt/aufgaben> (Consulté le 08.12.22).

Depuis 2017, la plupart des organismes allemands de soutien à la production audiovisuelle se sont engagés à favoriser les productions plus durables en déclarant qu'ils acceptent, par exemple, le coût supplémentaire lié à l'embauche d'une personne en tant que consultant·e·x vert·e·x dans le calcul de la subvention finale (vgl. Weiss 2020, 48).

En outre, à partir de janvier 2022, des exigences relatives aux productions audiovisuelles ont été introduites dans la loi fédérale sur le cinéma, la *Filmförderungsgesetz* (vgl. Sørensen & Noonan 2022, 84). On peut donc conclure qu'il existe un large consensus en Allemagne sur la pertinence de la durabilité dans le secteur audiovisuel.

Le studio de cinéma de la société de production de films et de télévision Bavaria Film GmbH, basée à Grünwald, en Bavière, s'est engagé dans une transition énergétique. En 2012, il est passé du gaz au chauffage géothermique pour ses installations et, depuis 2013, il est devenu le premier studio de cinéma écologiquement neutre, car il n'utilise que des énergies renouvelables pour sa consommation d'énergie (vgl. Gassler 2015,72).

GRANDE-BRETAGNE

En 2011, une grande partie du secteur audiovisuel britannique a collaboré à la création et au financement de la plateforme *albert*, gérée et administrée par la *British Academy Film Awards* (BAFTA) en coopération avec la *British Broadcasting Company* (BBC), dont l'objectif est principalement de sensibiliser et d'éduquer l'industrie audiovisuelle à la durabilité grâce au développement d'outils tels qu'un calculateur de CO2 et toute une série de services de conseil (vgl. Weiss 2020, 55-56).

Il convient de souligner que le protocole développé par *albert* est largement utilisé et répandu dans l'industrie audiovisuelle britannique, puisque ceux qui produisent dans le pays sont désormais obligés de l'utiliser. Les productions irlandaises font également appel à ce système (vgl. Weiss 2020, 56).

Au fil des ans, le protocole a été pratiquement intégré dans tous les processus du secteur audiovisuel. L'inconvénient majeur, cependant, est que les données sont fournies par l'utilisateur·rice·x, il est donc crucial qu'elles soient exactes et correspondent à la réalité.

La Grande-Bretagne a donc établi depuis longtemps des normes et des méthodologies communes pour réduire son impact environnemental et réalise régulièrement un rapport annuel sur la durabilité (vgl. *albert annual review* 2021).

Début 2020, *albert* a commandé une évaluation de l'état de l'industrie audiovisuelle britannique en matière de durabilité, en collaboration avec le *British Film Institute* (BFI) et le cabinet de conseil en développement durable *Arup*. Le rapport est basé sur des entretiens avec des personnes actives dans le secteur, des visites de sites de production et fournit des recommandations détaillées ainsi que des études de cas sur les meilleures pratiques. Le document fournit à la fois des conseils techniques pratiques et détaillés pour modifier les procédures de travail dans l'industrie, et une vision audacieuse pour un processus de production dans l'audiovisuel qui soit durable et puisse servir d'exemple pour les autres. (vgl. Kovács 2022, 3).

Dans le cadre de l'étude, les efforts pour atteindre une plus grande durabilité dans le secteur sont contextualisés à travers le phénomène de l'effet de cascade : l'industrie audiovisuelle peut apprendre de tous les secteurs économiques dans lesquels il existe des normes de durabilité plus développées, mais aussi mon-

trer la voie à ceux qui ont pris du retard sur cette voie.

AUTRICHE

Depuis 2017, il existe en Autriche des directives pour obtenir le label de durabilité UZ 76¹⁷, qui comprend plusieurs critères assez détaillés. Tant l'entreprise qui produit l'œuvre que les personnes qui travaillent ensuite effectivement au développement du projet doivent respecter ces directives.

Les lignes directrices pour l'obtention du label sont un mélange de critères obligatoires et volontaires. Les mesures obligatoires comprennent, par exemple, la désignation d'une personne en tant que consultant·e·x vert·e·x, tout comme la société de production doit signer une déclaration d'intention pour aborder concrètement les questions d'environnement et de durabilité. En revanche, en ce qui concerne les critères facultatifs, on peut choisir parmi une longue liste de mesures différentes qui doivent ensuite être mises en œuvre. A la fin de la production, une analyse est faite pour déterminer quels critères ont été effectivement mis en œuvre.

La *Lower Austrian Film Commission* (L AFC¹⁸) travaille activement sur les questions de durabilité depuis 2016, pour aboutir en 2018 à la création de la plateforme en ligne *L AFC Evergreen*, qui rassemble des informations sur la durabilité en Autriche et des possibilités de mise en réseau pour le secteur. Cet outil a été considérablement développé en 2020 avec *L AFC Evergreen Prisma*, qui fournit désormais des informations complètes et actualisées dans six domaines différents. (vgl. Weiss 2020, 24-25).

La L AFC a contribué à la mise en place d'un groupe de travail en 2019, qui vise à réunir tous les organismes travaillant dans le domaine du soutien à la production audiovisuelle en Autriche afin de collaborer à un modèle d'incitation commun visant à promouvoir la durabilité dans le secteur audiovisuel (vgl. Weiss 2020, 25).

À l'heure actuelle, aucune autre information n'est disponible sur les travaux du groupe et sur la question de savoir s'ils ont abouti à des résultats concrets.

ITALIE

La Trentino Film Commission a choisi de développer son propre système par le biais d'une approche modulaire, beaucoup plus adaptable au niveau international. La petite province du nord de l'Italie a commencé en 2017 par lancer une évaluation visant à créer des incitations à la production audiovisuelle durable, appelée *T-Green-Film*. Le projet visait à la fois à servir de guide lors des tournages dans la région et à aider à la mise en œuvre de différentes mesures comme moyen de contrôle par les organismes de financement des différents projets (vgl. Weiss 2020, 43).

En 2019, le programme a été entièrement revu, précisément pour le rendre plus général en supprimant certaines spécificités régionales et en le rendant ainsi accessible à l'international également, changeant également son nom en *Green.Film*. Cela sera d'une grande aide pour les coproductions internationales, en permettant aux organismes finançant ces projets d'utiliser le même système d'évaluation. L'objectif de la révision était de rendre les efforts consentis par un projet audiovisuel donné plus tangibles et mesurables, grâce à un système de points (vgl. Weiss 2020, 43).

La particularité de ce calcul est que si, en cours de production, un certain projet obtient moins de points que prévu, le financement est réduit. Si, au cours de l'évaluation finale, le travail ne répond même pas au minimum requis, le financement

¹⁷ En allemand Umweltzeichen 76 développé par la société de production audiovisuelle superfilm en coopération avec la société de conseil en développement durable pulswerk GmbH. (vgl. Weiss 2020, 15).

¹⁸ La commission du film de la région de Basse-Autriche est une institution de soutien à la production audiovisuelle qui fait partie du département de l'art et de la culture du bureau du gouvernement provincial. vgl. URL: <https://www.lafc.at/lafc/> (Consulté le 22.11.22).

peut être complètement retiré (vgl. Weiss 2020, 44).

Avec *Green.Film* a donc créé tout d'abord un outil qui évalue ce que chaque projet audiovisuel fait réellement pour être plus durable, mais aussi une méthodologie de calcul qui attribue des incitations financières en fonction du nombre de points obtenus (vgl. Weiss 2020, 41).

Le groupe CineRegio Green a identifié ce système développé par la Trentino Film Commission comme l'approche la plus concrète et exportable parmi celles qui existent actuellement et l'a désigné comme un outil commun¹⁹ à utiliser par les membres du CineRegio (vgl. CineRegio 2020, 5).

L'agence de soutien à la production cinématographique du Tyrol du Sud *Information, Development and Marketing* (IDM²⁰) s'efforce également de créer des incitations pour promouvoir la durabilité. Par exemple, pour décider lequel parmi deux projets jugés équivalents sera financé, celui qui s'efforce de produire de manière plus durable sera soutenu. Tous les coûts supplémentaires, tels que l'embauche d'une personne en tant que consultant·e·x vert·e·x, sont couverts par le programme.(vgl. Weiss 2020, 57).

L'IDM a délibérément opté pour un modèle d'incitation positive, plutôt que pour une obligation, afin que la durabilité soit considérée comme un objectif commun à l'ensemble du secteur audiovisuel, qui mérite d'être poursuivi, et non comme un obstacle imposé par le haut.

Il est intéressant de noter qu'IDM a décidé d'utiliser le calculateur de CO2 fourni par MFG²¹.

FRANCE

Depuis 2014, le Centre national du cinéma et de l'animation (CNC²²) a investi 6 millions d'euros par an dans la durabilité, prenant en charge jusqu'à 60 % des investissements réalisés dans ce domaine par les studios de cinéma ou les sociétés de service public produisant et distribuant des programmes de télévision (vgl. Gasler 2015, 83).

En 2020, la CCN a mis en place un groupe de travail sur le thème de la durabilité, qui en été 2021 a présenté un plan d'action visant à faire de la transition écologique et énergétique une priorité. Le programme 'Action !' prévoit plusieurs étapes à franchir au cours des trois prochaines années. (vgl. The Shift Project 2021, 141 et 147).

Les mesures à mettre en œuvre cette année comprennent, par exemple, la création d'une méthodologie commune pour mesurer l'impact environnemental, la création de cours de formation sur le thème de la durabilité, et la mise à disposition de ressources et de bonnes pratiques. D'ici 2023, il est prévu de rendre obligatoire la présentation d'un rapport sur l'impact environnemental de tous les projets financés par l'organisation (vgl. CNC 2021, o.S.)

En 2009, Film Paris Region²³ a participé à la création de l'association *Ecoprod* dont l'objectif est de sensibiliser le secteur audiovisuel à son impact environnemental. L'association regroupe différents acteurs actifs dans le secteur en France avec l'intention d'être un centre de ressources pour sensibiliser, former et soutenir les personnes travaillant dans le secteur audiovisuel à travers des outils, des conseils et des études sur son site web. *Ecoprod* a également créé *Carbon Clap*, le premier programme permettant de calculer les émissions de CO2 d'une production audiovisuelle afin de planifier et de réduire son impact (vgl. Weiss 2020, 42).

Seuls quelques organismes en Europe proposent des incitations

¹⁹ Parmi les entités qui ont déjà décidé de mettre en œuvre le système *Green.Film* figurent la Mallorca Film Commission, Zephyr Media Fund (Norvège), Tartu Film Fund (Estonie), Apulia Film Fund, IDM Alto Adige et Sardegn Film Commission (vgl. Wallimage o.J., 3).

²⁰ Il s'agit d'un fonds (d'un montant annuel d'environ 4,5 millions d'euros) destiné aux productions audiovisuelles opérant dans le Tyrol du Sud, qui fait partie du pôle de durabilité de l'IDM afin de promouvoir la durabilité dans la région dans divers domaines économiques. vgl. URL: <https://www.film.idm-suedtirol.com/it/funding> (Consulté le 22.11.22).

²¹ vgl. URL: https://idm.greenshooting.eu/it_IT/admin/ (Consulté le 05.11.22).

²² Le Centre national du cinéma et de l'image animée est un établissement public chargé, en collaboration avec le ministère de la Culture, de définir la politique culturelle dans le domaine de l'audiovisuel en France. Il a pour mandat spécifique de soutenir la production, la promotion et la préservation des œuvres audiovisuelles françaises.vgl. URL: <https://www.cnc.fr/a-propos-du-cnc/missions> (Consulté le 22.11.22).

²³ Une organisation dédiée au soutien de la production cinématographique dans la région Île-de-France, qui comprend la ville de Paris.

financières pour la production audiovisuelle durable. En ce sens, Film Paris Region accorde une prime généreuse avec un financement supplémentaire, d'une moyenne d'environ 50.000 € pour différents types d'œuvres audiovisuelles (vgl. Weiss 2020, 41).

BELGIQUE

Depuis 2013, le Fonds Audiovisuel de Flandre (VAF²⁴) soutient, à travers le label e-Mission et son programme associé, ceux qui produisent dans la sphère audiovisuelle de manière plus durable, à travers des offres de formation, des ateliers, des visites sur le plateau d'autres productions et des consultations individuelles. Au cœur de ce projet se trouvent les conseils d'un expert en durabilité qui est employé à plein temps par l'agence depuis 2015 (voir Weiss 2020, 39).

Toutes les productions bénéficiant d'un soutien financier du VAF sont tenues de suivre un accompagnement individuel afin de mettre en œuvre un plan d'action pour produire de manière plus soutenable et d'apprendre à utiliser le calculateur de CO2 spécifique de l'institution. Tout ceci est mis en œuvre par le VAF pour tenter de réduire l'impact individuel d'une production audiovisuelle (voir CineRegio 2020, 7).

Wallimage²⁵ avec d'autres institutions, a adopté le système *Green Film* del la Trentino Film Commission et travaille à la création d'une formation comme consultant-e-x vert-e-x (vgl. Wallimage o.J., 3-4). La particularité de cet organisme est qu'il a décidé de pénaliser tous les projets qui ne s'engagent pas dans la voie de la durabilité, en rejetant automatiquement le soutien à tous les travaux qui ne mettent pas en œuvre des actions concrètes pour réduire leur impact environnemental.(vgl. CineRegio 2020, 18).

FORMATION

Il existe peu de formations spécialisées dans ce domaine en France, contrairement à d'autres pays européens (vgl. The Shift Project 2021,48). Selon une enquête réalisée par un groupe d'étudiant-e-x du secteur culturel, plus de 80 % des personnes interrogées n'ont reçu aucune formation primaire ou continue sur les questions environnementales, alors qu'ils l'auraient souhaité (vgl. The Shift Project 2021, 36).

En Allemagne, les fonds de soutien à la production cinématographique MOIN et MFG collaborent depuis 2015 avec l'école des médias de Hambourg, où la production durable fait désormais partie du programme d'études. La *Hamburg Media School* (HMS) mettra également en œuvre plusieurs modules sur ce thème dans d'autres domaines tels que la communication (vgl. CineRegio 2020, 28).

En Autriche, à partir du semestre de l'été 2020, l'Institut supérieur de qualification professionnelle de St. Pölten propose un cours facultatif sur la production et la création de produits audiovisuels durables.(vgl. Weiss 2020, 26).

²⁴ Une organisation dédiée au soutien de la production cinématographique dans la région Île-de-France, qui comprend la ville de Paris.

²⁵ Wallimage est une société anonyme détenue à 100% par la Région wallonne qui soutient les productions audiovisuelles depuis 2001 dans le but de créer des emplois et de développer l'industrie audiovisuelle au niveau régional.vgl. URL: <https://www.wallimage.be/fr/about> (Consulté le 21.11.22).

5. Conclusion

Le secteur audiovisuel a prouvé au fil du temps sa grande capacité d'adaptation, en répondant à de nombreux changements sur différents fronts, qu'ils soient technologiques, économiques ou culturels. **La rapidité avec laquelle le secteur a réagi aux pressions importantes de ces deux dernières années et demie, parvenant à restructurer ses opérations en peu de temps pendant une pandémie mondiale, est révélatrice de la manière dont le secteur peut se rassembler et réaligner ses priorités et ses opérations dans le domaine de la durabilité également.** Il montre comment un moment de crise peut être transformé en une occasion de réévaluer le statu quo, notamment en ce qui concerne l'impact considérable sur l'environnement compte tenu des ressources en temps, en personnes et en matériaux utilisées.

Je tiens à souligner que ce qui est présenté dans ce document ne peut être qu'un aperçu de ce qui se passe dans ce domaine en ce moment même. Étant donné qu'il s'agit d'une situation en développement et très dynamique, une grande partie des informations présentées ici pourraient bientôt s'avérer obsolètes.

Ont été inclus dans ce travail tous les pays européens voisins de la Suisse qui ont fait preuve d'un intérêt persistant pour la durabilité dans le domaine de l'audiovisuel et qui peuvent démontrer, sinon des décennies d'expérience dans ce domaine, du moins un intérêt durable dans le temps. De plus, de l'avis de l'auteure, il s'agit d'institutions qui s'intéressent sérieusement au sujet, ayant produit au fil du temps plusieurs documents de politique, des lignes directrices et fourni des conseils ciblés pour aider concrètement les productions audiovisuelles à réduire leur impact environnemental.

Comme il a été démontré au cours de ce travail, toutes les organisations ne sont pas au même niveau : alors que certaines institutions peuvent s'appuyer sur une infrastructure bien établie (elles disposent de leur propre calculateur de CO₂, elles sont en mesure de fournir des contacts étendus et complets avec des entreprises s'occupant de services durables, une formation primaire et continue sur le thème de la durabilité dans les différents domaines professionnels spécifiques), d'autres peinent à poursuivre ce qu'elles ont entrepris jusqu'à présent car elles se contentent de fournir le minimum nécessaire (une liste de bonnes pratiques, sans aucun soutien pour les mettre en œuvre, laissant à la production elle-même le soin de décider comment et de quelle manière les mettre en œuvre) tandis que d'autres n'ont même pas commencé ce parcours.

L'analyse des différents modèles utilisés en Europe pour faire progresser la durabilité environnementale dans le secteur audiovisuel a révélé une situation disparate. Sur le continent, il existe encore un écart très marqué entre les différents stades de développement de ces pratiques, qui dépendent également du pays d'origine et des politiques culturelles locales.

Il existe des similitudes entre les divers documents produits par l'industrie, mais aussi des différences significatives, résultant en partie des différentes infrastructures et de la situation géopolitique d'un pays ou d'une région. Malgré l'augmentation récente des efforts visant à réduire l'impact environnemental des œuvres audiovisuelles, il n'y a toujours pas de leadership clair dans le secteur qui puisse servir de phare à l'ensemble de l'industrie.

Les méthodologies utilisées sont souvent incohérentes et scientifiquement douteuses, les normes utilisées présentent des divergences considérables et ne sont pas comparables. Comme il s'agit souvent aussi de systèmes d'auto-évaluation, la mauvaise qualité des données recueillies constitue une autre faiblesse. Les productions audiovisuelles ont également souvent des difficultés à identifier les bons

moyens à utiliser. Le risque d'écoblanchiment, c'est-à-dire de stratégies de pur marketing visant à donner un coup de pinceau vert à leurs actions, est à portée de main.

Les rapports internes sur le thème de la durabilité environnementale diffèrent en longueur et en apparence : certains sont des rapports complets, d'autres sont davantage un résumé des différents domaines où des changements sont jugés nécessaires pour donner au lecteur une estimation de l'effort (ou du sacrifice, diront certain·e·x) nécessaire pour rendre les productions audiovisuelles plus écologiques.

Presque toutes les institutions en charge du tournage soutenable proposent des guides de bonnes pratiques, des services tels que des ateliers ou des conseils et des lignes directrices. Cependant, les incitations offertes varient considérablement, en particulier le soutien financier reste limité et pragmatique à quelques lignes de dépenses telles que la couverture des coûts d'embauche d'une personne en tant que consultant·e·x vert·e·x.

Dans la plupart des cas examinés, il existe une approche individuelle axée sur la mise en œuvre de mesures sur une base essentiellement volontaire par le biais d'incitations positives, sauf dans de très rares cas où des interdictions et des mesures dissuasives sont encouragées. En ce qui concerne les primes, il s'agit en grande majorité de mesures immatérielles (conseil, ateliers, prestations de services) mais aussi dans certains cas de mesures financières (comme des prix, des bonus, etc.). Cependant, il s'agit en grande partie de choix qui affectent une production individuelle et qui ne font pas systématiquement partie de la production de chaque œuvre audiovisuelle.

L'accumulation de bonnes pratiques au niveau des productions individuelles est insuffisante pour faire face à l'ampleur des changements systémiques requis par l'urgence de la crise climatique. En outre, chaque production n'est en mesure de réduire son impact que de 20 % avant de subir des facteurs échappant à son contrôle immédiat (vgl. BFI 2020, 3).

En ce sens, je suis d'accord avec Philip Gassmann et Marie Gouttefarde (vgl. 2021, 10), deux expert·e·x des productions audiovisuelles durables, qui recommandent la création d'une table ronde par l'industrie et toutes les parties prenantes afin de créer une feuille de route pour mettre en place des normes communes au niveau européen. Leur proposition de créer un fonds de recherche par l'UE pour promouvoir les technologies durables dans le domaine de l'audiovisuel est également très intéressante.

Au cours de cette pré-étude, j'ai tenté de souligner à plusieurs reprises l'absence d'une vision cohérente, standardisée et largement partagée par l'ensemble du secteur. Il pourrait s'agir, par exemple, de la création d'une stratégie qui fixe un budget carbone avec des objectifs à atteindre à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Tous les cinq ans, il convient d'analyser et d'évaluer ce qui a été mis en place pour atteindre ces objectifs, afin de faire le point sur ce qui a été réalisé et ce qui doit encore être fait pour être sur la bonne voie.

Toutefois, un tel processus doit être approuvé par toutes les personnes actives dans le secteur en Europe. Ce n'est pas seulement le cas pour celles et ceux qui occupent des postes importants comme les producteurs ou les réalisateurs, mais aussi pour celles et ceux qui travaillent dans des domaines de service comme la fourniture de transport ou de technologie comme c'est le cas dans le département caméra ou éclairage.

En conclusion, à l'heure où la crise climatique s'intensifie, il ne devrait plus être tabou d'aborder de manière concrète l'impact environnemental d'une production

audiovisuelle. L'acquisition de ressources et de matériaux s'est jusqu'à présent concentrée sur le soutien à la liberté artistique, sans tenir compte de l'impact environnemental qu'ils peuvent avoir.

De ce point de vue, on peut se demander où s'arrête la liberté d'expression créative de l'industrie et si nous ne devrions pas commencer à réfléchir aux actions et aux créations de l'ensemble de ce secteur de manière systémique. Les productions de prestige avec un contenu très glamour à la fois sur le plan technique (par exemple, des exigences techniques de plus en plus élevées comme l'UDH 4K) et sur le plan visuel avec des effets spéciaux et un contenu narratif complexe sont de moins en moins viables du point de vue de la durabilité. Dans ce cas, il est intéressant de noter que les œuvres disposant d'un budget plus faible se sont avérées avoir plus de bon sens et de créativité que les limites financières, ce qui se traduit directement par l'abandon de nombreuses activités très énergivores et polluantes.

Cela nécessiterait naturellement aussi un changement de mentalité de la part des personnes qui exploitent les œuvres audiovisuelles. En particulier pour celles et ceux qui vivent en Europe, en raison de la responsabilité historique de la population des nations les plus riches, qui sont responsables de manière disproportionnée du dérèglement climatique.

6. Bibliographie et sitographie

Özdemirci, Gündüz Ekin (2016) «Greening the Screen: An Environmental Challenge». In: *Humanities*, 5:35, S.1-13.

Kääpä, Pietari ; Vaughan, Hunter (Hg.) (2022) *Film and Television production in the Age of Climate Crisis: Towards a Greener Screen*. Cham, Springer International Publishing.

Kääpä, Pietari ; Vaughan, Hunter (2022) «Introduction: Film and Television Production in the Era of Accelerated Climate Change – A Greener Screen?». In: Kääpä, Pietari ; Vaughan, Hunter (Hg.) (2022) *Film and Television production in the Age of Climate Crisis: Towards a Greener Screen*. Cham, Springer International Publishing, S. 1-16.

Kääpä, Pietari (2022) «Environmental media Governance: Strategies for Encountering Uncertainty and Innovation in the Screen Media Industries». In: Kääpä, Pietari ; Vaughan, Hunter (Hg.) (2022) *Film and Television production in the Age of Climate Crisis: Towards a Greener Screen*. Cham, Springer International Publishing, S. 19-42.

Vaughan, Hunter (2022) «Policy Approaches to Green Film Practices: Local Solutions for a Planetary Problem». In: Kääpä, Pietari ; Vaughan, Hunter (Hg.) (2022) *Film and Television production in the Age of Climate Crisis: Towards a Greener Screen*. Cham, Springer International Publishing, S. 43-68.

Sørensen, Inge ; Noonan, Caitriona (2022) «European Screen Agencies and Sustainability: Interventions for Greening the Screen». In: Kääpä, Pietari ; Vaughan, Hunter (Hg.) (2022) *Film and Television production in the Age of Climate Crisis: Towards a Greener Screen*. Cham, Springer International Publishing, S. 69-93.

Keilbach, Judith; Spoler, Fieke (2022) «Passing on Responsibility: Obstacles to Green Film Production in the Netherlands». In: Kääpä, Pietari ; Vaughan, Hunter (Hg.) (2022) *Film and Television production in the Age of Climate Crisis: Towards a Greener Screen*. Cham, Springer International Publishing, S. 163-179.

Marks, Laura U. ; Przedpełski, Radek (2022) «The Carbon Footprint of Streaming Media: Problems, Calculations, Solutions». In: Kääpä, Pietari ; Vaughan, Hunter (Hg.) (2022) *Film and Television production in the Age of Climate Crisis: Towards a Greener Screen*. Cham, Springer International Publishing, S. 207-234.

Victory, Jonathan (2015) «Green Shoots: Environmental Sustainability and Contemporary Film Production». In: *Studies in Arts and Humanities*, 1:1, S. 54-68.

Musaoglu-Kilic, Gamze ; Düren, Petra ; Herfort, Melanie (2022) «Wie grün ist die deutsche Filmwirtschaft? - Optimierungsvorschläge für Unternehmen der Filmbranche». In: Gundlach, Hardy (Hrsg.), *Internet-Intermediäre und virtuelle Plattformen medienökonomisch betrachtet: Proceedings zur Jahrestagung der Fachgruppe Medienökonomie der Deutschen Gesellschaft für Publizistik- und Kommunikationswissenschaft 2021, Hamburg* (S. 55-68).

Lopera-Mármol, Marta ; Jiménez-Morales, Manel (2021) «Green Shooting: Media Sustainability, A New Trend». In: *Sustainability*, 13:6. S.1-14.

Roger-Monzó, Vanessa (2022). «Green shooting: análisis del discurso mediático de la producción audiovisual sostenible en España (2015-2019)». In: *Cuadernos.info* 38:51, S.175-199.

Irle, David ; Roesch, Anaïs ; Valensi, Samuel Fontaine (2021) «Introduction. La filière culturelle à l'âge des limites planétaires». In: Irle, David ; Roesch, Anaïs ; Valensi, Samuel Fontaine(Hg.) *Décarboner la culture. Face au réchauffement climatique, les nouveaux défis pour la filière*. Fontaine, Isère: Presses universitaires de Grenoble PUG, S. 7-21.

Shriver-Rice, Meryl ; Vaughan, Hunter (2020) «What is environmental media studies?». In: *Journal of Environmental Media*, 1:1, S.3-13.

Gasler, Jennifer (2015) Green Filming. Analyse des Status Quo nachhaltiger Filmproduktion im europäischen, amerikanischen und neuseeländischen Raum. Zur Strategieentwicklung für die Etablierung von Green Filming in der österreichischen Filmwirtschaft. [Masterarbeit, Fachhochschule St.Pölten] Fachhochschule St. Pölten URL: <https://phaidra.fhstp.ac.at/detail/o:2933> (Consulté le 13.09.2022).

Kovács, Rita (2022) *A Screen New Deal and Ökologische Mindeststandards. A Discourse Analysis of Environmental Sustainability in the British and German Film Industry*. [Masterarbeit, Universitet i Oslo] Universitet i Oslo. URL: https://www.duo.uio.no/bitstream/handle/10852/96524/Kovacs_MA_Thesis.pdf?sequence=1&isAllowed=y (Consulté le 27.09.2022).

Jetter, Martin (2020) *Opportunities and limitations of carbon calculators on the road to sustainable film and television productions*. [Bachelorarbeit, Hochschule der Medien Stuttgart] Hochschule der Medien Stuttgart. URL: https://greenfilmshooting.net/blog/de/wp-content/uploads/sites/2/2020/11/DE_Jetter_Thesis-zu-CO2-Rechnern-für-Film-und-TV_2020-10-27_v1.4.pdf (Consulté le 20.08.22).

Chiarini, Ludovica ; Khedachi, Nadia (2019) *Sustainability reporting in project-based industries. A European study with a focus on the motion picture industry*. [Masterarbeit, Malmö Universitet] Malmö Universitet. URL: <http://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1483221/FULLTEXT01.pdf> (Consulté le 27.09.22).

Weiss, Magdalena Anna (2020) *Nachhaltigkeit in der österreichischen Filmbranche. Untersuchung europäischer Anreizmodelle und Möglichkeiten der strukturellen Implementierung in Österreich*. [Masterarbeit, Universität Wien] Universität Wien. URL: https://www.lafc.at/downloads/Weiss_Nachhaltigkeit_in_der_oesterreichischen_Filmbranche_Final_1.pdf (Consulté le 27.09.22).

Gassmann, Philip ; Gouttefarde, Marie (2021) *Greening the European Audiovisual Industry. The Best Strategies and their Costs*. European Commission URL: <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/greening-european-audiovisual-industry> (Consulté le 20.10.22).

Twist, Ben ; Bowser, Mairi Claire ; MacLennan, Fiona (2020) Greening Scotland's Screen Industry. How Scotland can become the leading country for environmentally sustainable film- and TV-making. Creative Carbon Scotland. URL: https://www.screen.scot/binaries/content/assets/screen-scot/funding--support/research/screenproduction_sustainabilityreport_may2020.pdf (Consulté le 20.10.22).

BFI ; Arup (Hg.) (2020) *A Screen New Deal. A Route Map to Sustainable Film Production*. London: The British Film Institute. URL: <https://wearealbert.org/wp-content/uploads/2021/03/Screen-New-Deal-Report-1.pdf> (Consulté le 20.10.22).

CineRegio (Hg.) (2020) *Green Report 2020. On sustainability in the European Regions*. Brüssel: CineRegio. URL: https://www.cineregio.org/publications/green_regio_report_2020/ (Consulté le 11.10.22).

BFI (Hg.) (2020). *Green Matters. Environmental Sustainability and Film Production: An Overview of Current Practice*. London: British Film Institute. URL: <https://www2.bfi.org.uk/sites/bfi.org.uk/files/downloads/bfi-green-matters-uk-screen-sector-report-2020-v1.pdf> (Consulté le 12.10.22).

Helsing, David ; Wu, Alexandra (2018) Green Film Criteria for the Southern Swedish Context. A Case Study of Sustainable Film Production and Carbon Footprinting. Ystad: Ystad Kommun. URL: https://projects2014-2020.interregeurope.eu/fileadmin/user_upload/tx_tevprojects/library/file_1545400524.pdf (Consulté le 14.09.22).

European Producers Club (Hg.) (o.J.) *Charter on Green Production*. URL: <https://www.europeanproducersclub.org/epc-green-charter> (Consulté le 30.11.2022).

MFG Baden-Württemberg (Hg.) (2022) *Ökologische Mindeststandards für deutsche Kino-, TV- und Online-/VoD-Produktionen*. Stuttgart: MFG Medien und Filmgesellschaft Baden-Württemberg URL: https://www.green-motion.org/files/16_Oekologische_Mindeststandards/Dokumente/2022-08-25_AK_GreenMotion_OekolMindeststandards.pdf (Consulté le 17.09.22).

Trentino Film Commission (Hg.) (2022) *Green Film. Discipline per una produzione cinematografica ecosostenibile*. Trento: Trentino Film Commission URL: https://www.green.film/wp-content/uploads/2022/10/Disciplinare_GreenFilm_2022_ITA.pdf (Consulté le 04.11.22).

The Shift Project (Hg.) (2021) *Décarbonons la Culture*. Paris: The Shift Project. URL: <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/11/211130-TSP-PTEF-Rapport-final-Culture-v2.pdf> (Consulté le 04.10.22).

Wallimage. (Hg.) (o.J.) *Green Film Wallonia. Guide de soutien aux productions durables* Mons, Hennegau: Wallimage. URL: https://cms.wallimage.be/sites/default/files/Green/greenfilm_10b_web.pdf (Consulté le 05.11.22).

CNC (Hg.) (2021) *Lancement par le CNC du Plan Action ! Pour une politique publique de la transition écologique et énergétique*. Paris: Centre National du cinéma et de l'image animée URL: https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/lancement-par-le-cnc-du-plan-action--pour-une-politique-publique-de-la-transition-ecologique-et-energetique_1490879 (Consulté le 05.11.22).

albert (Hg.) (2021) *Creating a sustainable future. Annual Review 2021*. London: albert URL: https://wearealbert.org/wp-content/uploads/2022/06/albert-AR-2021_Final.pdf (Consulté le 27.09.22)

Credit Suisse (Hg.) (2022) *Barometro delle apprensioni Credit Suisse 2022. Cosa preoccupa gli svizzeri*. URL: <https://www.credit-suisse.com/about-us/it/reports-ricerca/studi-pubblicazioni/barometro-delle-apprensioni.html> (Consulté le 28.09.22)

Bundesamt für Statistik (Hg.) (2022) *Fernsehnutzung*. URL: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kultur-medien-informationsgesellschaft-sport/medien/medienangebot-nutzung/fernsehen/fernsehnutzung.html> (Consulté le 28.09.22)

Schweizerischer Bundesrat (Hg.) (2022) *Umwelt Schweiz 2022*. URL: <https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/dokumentation/umweltbericht/umweltbericht-2022.html> (Consulté le 17.12.22)

Bundesamt für Umwelt (Hg.) (2022) *Klima: Das Wichtigste in Kürze*. URL: <https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/klima/inkuerze.html#-1439031040> (Consulté le 20.12.22)